

**Relevé de décisions de la consultation électronique du CROPSAV  
Section spécialisée en santé des végétaux  
organisée du 13 au 27 janvier 2023**

**OBJETS DE LA CONSULTATION :**

- Validation de la maquette budgétaire du dispositif de surveillance biologique du territoire (SBT) pour 2023

**MODALITÉS DE CONSULTATION :**

- Sollicitation par e-mail du 13/01/2023 de la section spécialisée en santé des végétaux (diffusion incluant tous les membres du GT CRE)
- Mise en ligne, le 12/01/2023, sur l'internet de la DRAAF :
  - Des budgets prévisionnels « BSV » (bulletin de santé des végétaux) par partenaire et par poste
  - Du budget prévisionnel « ENI » (effets non intentionnels)
  - D'une note explicative

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/consultations-electroniques-du-cropsav-section-vegetale-modification-budgetaire-a7709.html>

- Clôture de la consultation le 27 janvier 2023

Sujet	Résultat de la consultation
<b>Maquettes budgétaires SBT 2023</b>	<i>Sur l'ensemble des personnes et structures consultées : * aucun refus de validation * aucune abstention → L'avis du CROPSAV est réputé favorable</i>
<b>Conclusion :</b> Le budget prévisionnel SBT 2023 est adopté	